

## BILAN ACTIF

	Net au 31/12/07	% bilan	Net au 31/12/06	% bilan
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements			4 455	0,87
Frais de recherches & développement	2 123	0,46		
Concessions, brevets, licences, ...				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp. en cours				
Avances et acomptes			29 828	5,83
Immobilisations corporelles			49 365	9,66
Terreins	16 737	3,64	16 288	3,19
Constructions	71 316	15,52		
Instal. techn., matériel & outill. indust.	12 315	2,68		
Autres				
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Crédances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>102 492</b>	<b>22,31</b>	<b>99 937</b>	<b>19,55</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours			6 970	1,36
Matières prem. et autres approvision.	3 624	0,79		
En-cours prod. (biens et services)(a)	2 640	0,57		
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	489	0,11		
Crédances (3)				
Usagers et comptes rattachés	94 410	20,55	142 527	27,88
Autres	152 966	33,29	110 855	21,68
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	87 023	18,94	134 124	26,24
Charges constatées d'avance (3)	15 785	3,44	16 825	3,29
<b>TOTAL II</b>	<b>356 940</b>	<b>77,69</b>	<b>411 303</b>	<b>80,45</b>
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembourse. des empr. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>459 432</b>	<b>100,00</b>	<b>511 241</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

## BILAN PASSIF

	31/12/07	% bilan	31/12/06	% bilan
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	105 110	22,88	115 262	22,55
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau (a)				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (b)	508	0,11	10 152	-1,99
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'invest. sur biens renouvelables				
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	5 387	1,17	12 953	2,53
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL I</b>	<b>111 006</b>	<b>24,16</b>	<b>118 063</b>	<b>23,09</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques	12 190	2,65	11 518	2,25
Provisions pour charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>12 190</b>	<b>2,65</b>	<b>11 518</b>	<b>2,25</b>
<b>FONDS DEDES</b>				
Sur subventions fonctionnement	2 500	0,54	22 859	4,47
Sur autres ressources				
<b>TOTAL III</b>	<b>2 500</b>	<b>0,54</b>	<b>22 859</b>	<b>4,47</b>
<b>DETTES (1) (d)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit (2)	40 220	8,75	47 047	9,20
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 200	0,26	3 000	0,59
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	2 454	0,53	1 224	0,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	78 526	17,09	57 753	11,30
Dettes fiscales et sociales	192 126	41,82	224 219	43,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 641	4,06	14 331	2,80
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	568	0,12	11 223	2,20
<b>TOTAL IV</b>	<b>333 736</b>	<b>72,64</b>	<b>358 799</b>	<b>70,18</b>
Ecart de conversion Passif V				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>459 432</b>	<b>100,00</b>	<b>511 241</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
(1) Dont à plus d'un an				
Dont à moins d'un an				
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques	2 799	0,61		
(3) Dont emprunts participatifs				

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances reçues sur commandes en cours.

## COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06	Variation	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises	21 473	34 966	13 493	-38,59
Production vendue (biens et services) (a)	517 994	567 315	49 321	-8,69
montant net du CA dont à l'exportation	539 467	602 282	62 814	-10,43
Production stockée (b)	2 530	4 879	7 409	151,85
Production immobilisée	992 838	790 291	202 547	25,63
Subventions d'exploitation	71 689	75 392	3 703	-4,91
Reprises sur prov., amort. et usf. de charges	4 408	4 198	210	5,00
Cotisations	23 570	22 443	1 127	5,02
Autres produits (hors cotisations)				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 634 504</b>	<b>1 489 727</b>	<b>144 776</b>	<b>9,72</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises (c)				
Variation de stock (d)				
Achats de matières p. et autres approv. (c)	13 140	18 919	5 779	-30,55
Variation de stock (d)	3 345	972	4 318	444,09
Autres achats et charges externes	564 799	633 589	68 789	-10,86
Impôts, taxes et versements assimilés	70 702	74 030	3 327	-4,50
Salaires et traitements	664 541	605 580	58 960	9,74
Charges sociales	271 869	267 125	4 744	1,78
Dotations aux amort., prov. et engagements:				
- Sur immob.: dotations aux provisions	57 187	56 100	1 087	1,94
- Sur immob.: dotations aux amort. (e)				
- Sur actif circulant, dotations aux prov.	2 657	3 336	678	-20,35
Pour risques et charges: dot. aux prov.	207	4 536	4 328	-95,41
Autres charges	4 316	2 592	1 723	66,48
<b>TOTAL II</b>	<b>1 652 769</b>	<b>1 664 839</b>	<b>- 12 070</b>	<b>-0,72</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER (3)(II)</b>	<b>-</b>	<b>- 175 111</b>	<b>156 846</b>	<b>89,57</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:				
Excédent ou déficit transféré III				
Déficit ou excédent transféré IV				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations				
D'autres VM, créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur prov. et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	3 914	3 148	765	24,30
<b>TOTAL V</b>	<b>3 914</b>	<b>3 148</b>	<b>765</b>	<b>24,30</b>

Exercice clos le 31/12/2007

## Compte de résultat suite

	du 01/01/07 au 31/12/07	du 01/01/06 au 31/12/06	Variation	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amort. et aux provisions	2 690	3 159	468	-14,83
Intrêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL VI</b>	<b>2 690</b>	<b>3 159</b>	<b>468</b>	<b>-14,83</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (3)(VI)</b>	<b>1 233</b>	<b>- 10</b>	<b>1 233</b>	<b>12129,89</b>
<b>RESULTAT COURANT (3)(VI+VII)</b>	<b>- 17 041</b>	<b>- 175 121</b>	<b>158 080</b>	<b>90,27</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	9 189	546	8 643	1582,67
Sur opérations en capital	3 200		3 200	
Reprises sur prov. et transferts de charges	4 900		4 900	
<b>TOTAL VII</b>	<b>17 289</b>	<b>546</b>	<b>16 743</b>	<b>3065,82</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	11 339	6 054	5 285	87,29
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. et aux provisions	9 900	5 000	4 900	98,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>21 239</b>	<b>11 054</b>	<b>10 185</b>	<b>92,13</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)(VII+VIII)</b>	<b>- 3 949</b>	<b>- 10 508</b>	<b>6 558</b>	<b>62,41</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
+ Report de res. non util. des exerc. antérieurs (X)	210 716	191 340	19 376	10,13
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	189 217	15 862	173 355	1092,90
<b>TOTAL DES PRODUITS (3)(II+III+VIII+X)</b>	<b>1 866 425</b>	<b>1 684 762</b>	<b>181 662</b>	<b>10,78</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (3)(I+IV+V+IX+XI)</b>	<b>1 865 916</b>	<b>1 694 915</b>	<b>171 001</b>	<b>10,09</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>508</b>	<b>- 10 152</b>	<b>10 660</b>	<b>105,01</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Produits				
Bénévoles				
Prestations en nature				
Dois en nature				
<b>TOTAL</b>				
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite des biens				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				
(1) Dont produits aff. à des exerc. antérieurs				
(2) Dont charges aff. à des exerc. antérieurs				
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes				
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(c) Y compris droits de douane				
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir				

Exercice clos le 31/12/2007

## Règles et méthodes comptables

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changements de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les durées d'usage ont été conservées à l'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la quasi-totalité des investissements étant jugés non décomposables.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

---

• Constructions	15 ans
• Installations techniques	05 ans
• Matériel et outillage industriels	05 ans
• Logiciels	1 an
• Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans

---

## Règles et méthodes comptables

**Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode *premier entrée, premier sorti*.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Il n'existe pas de travaux en cours au 31/12/2006.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions réglementées**

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

**Engagements de retraite**

L'association souscrit à un fonds d'assurance pour la couverture de son engagement de retraite.

Montant versé sur exercice clos au 31/12/2006 : 10 000 euros.

**Autres informations significatives**

La convention de délégation de Service Public relative à la gestion des locaux collectifs et résidentiels a été conclue pour une durée de quatre années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005

Sur le fondement de l'Article L.80 du LPF, l'Association demande à bénéficier de la doctrine administrative permettant de sectoriser les activités lucratives de l'Association. Ainsi les activités soumises aux impôts commerciaux font l'objet d'un compte de résultat et bilans extraits des comptes globaux de l'Association

Dans le cadre du dispositif DLA, l'Association a perçu des fonds de l'ETAT, de la CDC, et du FSE. Ces fonds affectés aux Fonds d'ingénierie du dispositif et au soutien du fonctionnement du bénéficiaire pour la réalisation de ses missions sont répartis suivant le tableau présentés ci-après en Fonds Dédiés.

Dans le cadre de subventions perçues par La DDJS, l'Association a traité ces subventions en fonds dédiés sur la base de 15 862 euros. Ces subventions étant perçues au titre de 2006 pour des actions à engager sur 2007.

FAZ

# Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable

Commissaire aux comptes

---

## AGLCA

Agence pour la gestion, la liaison et le conseil  
aux associations

Association loi 1901  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01000 Bourg en Bresse

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

# AGLCA

Association loi 1901  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01000 Bourg en Bresse

## Rapport général du commissaire aux comptes

### Exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AGLCA – agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations – tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations formulées pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les engagements à réaliser sont constatés en charges de l'exercice 2007 et les fonds dédiés corrélatifs sont détaillés dans l'annexe aux comptes annuels.

Les engagements pris par Aglca au titre des contrats de location de matériels d'une part et d'emprunt d'autre part, sont précisés dans l'annexe aux comptes annuels.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg en Bresse, le

Gabriel Rosnoblet